

# Des commentaires qui amorcent le débat

Très bien

Je dirais que chaque citoyen est libre non seulement d'avoir des croyances etc. mais aussi de les manifester.

-----

Rien à redire, sinon que je ne vois trop à quoi ce billet se relie dans l'actualité que tu chroniques.

Du coup, tu ne rencontres pas les objections des partisans de la « neutralité exclusive », qui pourraient être d'accord avec ton billet en général, mais qui rappellent qu'aucune liberté n'est absolue que, dans certains lieux, cette liberté (qui n'est pas que d'expression : la convention européenne des DH ne traite pas de la même façon une étoile de David et un triangle rouge), elle doit céder la primauté à un autre principe. François De Smet exprime très bien cette grosse nuance, avec laquelle je suis personnellement en désaccord total, mais qui doit s'argumenter spécifiquement.

S'il fallait ajouter quelque chose, je dirais qu'il y d'autres façons d'afficher sa « part d'identité » et de s'exposer au risque de faire réagir.

D'abord celle-ci ne se réduit pas à des convictions religieuses ou philosophiques. Il peut aussi s'agir de traditions vestimentaires purement culturelles, ou de marqueurs de richesse dans les vêtements, genre foulard Hermès ou montre Rolex. Et il y a d'autres marqueurs identitaires qui peuvent provoquer des réactions mais qui ne se « portent » pas, comme le fait de faire de la politique et d'avoir été candidat pour tel ou tel parti, ce que chacun peut connaître.

----

Je ne suis pas juriste...donc, je risque de me faire « dézinguer »...

Tant pis, je me jette à l'eau, et excusez le caractère peut-être un brin rustique de ma réaction.

J'avoue avoir du mal à réagir à ton texte à l'heure où de courageuses femmes et de courageux hommes risquent leur vie en Iran....pour défendre le droit ....ne pas respecter l'ordre de porter un symbole.

Ce n'est pas en contradiction avec ton texte...; cela interroge plutôt son opportunité. (j'avoue ne pas avoir suivi ce à quoi ton texte réagit..).

Je suis très surprise de la faiblesse de réaction de « la société civile » face à l'oppression en Iran, en particulier dans les milieux féministes.

L'interstice entre le ni...ni...est un espace intéressant à explorer.

----

La discussion n'est pas réduite à la liberté d'expression individuelle. ( D'ailleurs l'accès à des libertés est rarement individuelle. Dans la plupart des cas c'est un effet de groupe aussi).

Mais en gros ici cette liberté individuelle n'est pas (encore) remis en cause. Le débat se centre sur deux enjeux: le rapport de la liberté individuelle et la neutralité de l'Etat (qui pour garantir ces libertés ne doit pas lui-même prendre des couleurs). Et: la question de l'environnement ouvert et libre pour l'apprentissage et donc la question des "signes" pour des jeunes dont on considère à tort et à raison que leur adhésion a des signes n'est pas (toujours) un libre choix. (Le même argument mène à refuser que les parents choisissent pour leurs enfants des cours de religion dans le primaire par exemple).

Tout ça pour dire que déclarer le principe de la liberté individuelle (ni, ni) reste abstrait si on n'explicite pas quelle en est l'implication sur les deux terrains mis en débat.